

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 22 (1992)
Heft: 3

Rubrik: Social

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FRFCA Rencontre avec M. G.-A. Chevallaz

À l'occasion de sa journée d'information, la FRFCA a invité l'ancien conseiller fédéral Georges-André Chevallaz à entretenir ses membres de la Suisse, tant dans son contexte historique que dans l'optique d'une éventuelle adhésion à la Communauté européenne. Conférence intéressante s'il en est, mais aussi un dialogue fourni entre plusieurs aînés et cette brillante personnalité, qui a permis à chacun de mieux percevoir certaines révolutions qui se sont produites dans notre pays au cours de ces dernières années.

La Fédération romande des Fédérations ou Associations de clubs d'aînés (FRFCA) fut créée officiellement en juin 1983 à Yverdon-les-Bains.

Son comité actuel, élu pour deux ans lors de l'assemblée générale de 1991, est présidé par M^{me} Marguerite Geiser de Cortébert, entourée de M. Roger Chappuis (Genève), vice-président et secrétaire, de M. Jean-Pierre Cavin (Yverdon), trésorier et des représentants des Fédérations affiliées:

M^{me} Madeleine Morand et Marie Rossier, Genève; M. Pierre Barbey et M^{me} Georgette Bönzli, Vaud; MM. Louis Hirschy et Francis Fesselet, Jura bernois et Bienne romande; M^{mes} Gabrielle Graber et Danièle Guillaume-Gentil, Neuchâtel; ainsi que des observateurs du Jura: M^{me} Jacqueline Maillard et M. Marcel Rion; du Valais: M. Dominique Germann; de l'Hospice Général de Genève: M. Jacky Renier et des délégués de Pro Senectute: M^{me} Anne-Marie Philippoff (Delémont) et M. Jean-Louis Delacour (Vevey).

La FRFCA compte actuellement environ 13 000 membres. Ses activités consistent en la recherche d'informations sur les problèmes inhérents à la personne âgée et leur diffusion au sein des Fédérations membres: deux fois l'an, elle organise une journée d'information sur un thème d'actualité, avec un spécialiste du sujet choisi et débat.

En 1993, elle fêtera son dixième anniversaire par un grand rassemblement des Aînés de Suisse romande à Payerne.

Sierre: innovation dans le maintien à domicile une réponse 24 heures sur 24

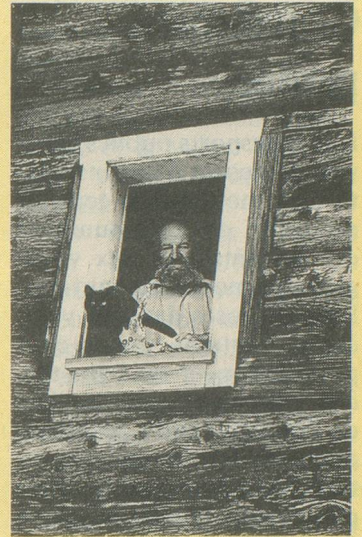
Le Centre médico-social régional poursuit ses activités dans le maintien à domicile. Le vieillissement de la population oblige à trouver toujours de nouvelles solutions pour permettre à la personne âgée de rester chez elle dans les meilleures conditions possibles. C'est ainsi qu'après l'aide et les soins à domicile, apportés plus particulièrement par les services d'infirmières et d'aides familiales, le Centre s'est préoccupé de la sécurité à domicile.

Permanence téléphonique 24 heures sur 24

Depuis quelques années déjà, toute personne qui le souhaite peut adjoindre à son téléphone un TéléAlarm. C'est ce système qui a été retenu par le Centre médico-social. Il permet à la personne, tout en demeurant chez elle, d'être reliée constamment à des membres de sa famille, à des amis, des voisins et, dès maintenant, à la permanence téléphonique du Centre. Ainsi, en cas d'absence de l'entourage, l'appel sera entendu de jour comme de nuit.

Cette nouvelle prestation, unique en son genre, est offerte à toute personne habitant le district de Sierre et la commune de Salquenen. Si la location du TéléAlarm (Fr. 25.- par mois) était trop onéreuse, une solution d'aide privée peut être trouvée de cas en cas.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser au Centre médico-social régional, Hôtel de Ville, Sierre, tél. 027 55 51 51. ■



*Mieux rester chez soi
avec le TéléAlarm.*

Agenda

Beaux concerts

Samedi 7 mars à 20 h 15, le chœur mixte «La Récréation» présentera sa soirée annuelle au théâtre Beausobre à Morges, un concert qui sera également donné **vendredi 13 mars à 20 h 30** à la cathédrale de Lausanne. Au programme, le chœur des Jeunes de la Récréation sous la direction de Gilbert Bezençon et, l'Orchestre de Morges interprétera le Concerto en la mineur pour deux violons et orchestre à cordes d'Antonio Vivaldi et le concerto en ré mineur pour hautbois et orchestre à cordes de Tomaso Albinoni. En seconde partie, le public pourra applaudir le Gloria d'Antonio Vivaldi, interprété par l'Orchestre de Morges et avec la participation du chœur des Jeunes. ■